

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1536

19 juin 2012

SOMMAIRE

Aberdeen European Shopping Property Fund	73687	LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances	73725
AOL Europe Holdings (2) Media & Cie ...	73705	LALUX RE, Société Anonyme de Réassurance	73726
Boreales Participations S.A.	73684	Laredo Properties S.A.	73703
Brasseur Investments Sàrl	73685	La Reine Holdings S.à r.l.	73695
CBRE Global Investors Luxembourg S.à r.l.	73703	LC Sales Holding S.à r.l.	73706
Cloos & Kemp	73727	Lecta S.A.	73728
Ermitage Thematic Fund	73688	Life Management S.à r.l.	73705
Europa Capital Investment Management S.à r.l.	73685	Life Management S.à r.l.	73704
European Fund Services S.A.	73693	Life Management S.à r.l.	73723
IDJ S.à r.l.	73699	Life Management S.à r.l.	73704
Insurance and Reinsurance Consultant Agency S.A.	73685	L.O.P.D. S.A.	73688
International Lift System S.à r.l.	73695	L.O.P.D. S.A.	73695
ION International S.à r.l.	73686	L Real Estate S.C.A. SICAR	73694
IPMC International Participation and Management Consultants S.A.	73704	LSF IV Euro Holdings	73696
Isanne S.à r.l.	73687	LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l. ...	73721
Jafar S.A.	73687	LuxCapital V S.à r.l.	73695
Karoo Investment Fund S.C.A. SICAV-SIF	73688	Luxembourg Mongol Financial Holdings S.à r.l.	73693
Katelia S.A.	73694	Lux-Euro-Stocks	73726
Kellersch S.à r.l.	73692	Lyxor Quantitative Fund	73724
Khanate Resource Holdings S.à r.l.	73693	Old Town	73682
Kingfisher Topco S.à r.l.	73694	Qatar S.A.	73712
Krakatau S.A., Société de gestion de patrimoine familial	73694	R.A.R. Invest	73724
Lachesis S.à r.l.	73726	RB International Development Fund I S.C.A. SICAR	73691
La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances	73725	SGS Luxembourg	73689
		SIGMA Real Estate Capital Partners Development I a S.à r.l.	73682
		The 21st Century Fund	73725

Old Town, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 6.734.

—
Extrait de l'Assemblée Générale du 16 mai 2012

Il est pris acte que le mandat des administrateurs suivants a été renouvelé pour une période de 1 an venant à expiration à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013:

Jacques LOESCH

Adresse: 35, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Fonction: Administrateur et Président

Pouvoir de signature: Illimité en toutes circonstances par sa signature individuelle

Pierre MARTINET

Adresse: 3, rue de Saint-Léger, CH-1205 Genève, Suisse

Fonction: Administrateur

Pouvoir de signature: Illimité en toutes circonstances par sa signature individuelle

Enrico VELLANO

Adresse: 250, Via Nizza, I-10126 Turin, Italie

Fonction: Administrateur

Pouvoir de signature: Illimité en toutes circonstances par sa signature individuelle

Il est pris acte de la modification de l'adresse professionnelle de Monsieur Enrico VELLANO, Administrateur du Conseil d'Administration, qui est désormais: 250, Via Nizza, I-10126 Turin, Italie.

Il est pris acte que le mandat d'administrateur-délégué suivant a été renouvelé pour une période de 1 an venant à expiration à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013:

Pierre MARTINET

Adresse: 3, rue de Saint-Léger, CH-1205 Genève, Suisse

Fonction: Administrateur-délégué

Pouvoir de signature: Illimité en toutes circonstances par sa signature individuelle

Il est pris acte que le mandat de commissaire aux comptes de Ernst & Young a été renouvelé pour une période de 1 an venant à expiration à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013.

Luxembourg, le 29 mai 2012.

Certifié sincère et conforme

OLD TOWN

Référence de publication: 2012061521/35.

(120086998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

SIGNA Real Estate Capital Partners Development I a S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 139.203.

In the year two thousand and twelve, on the eight May.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

THERE APPEARED:

SIGNA Real Estate Capital Partners Development I Beteiligungs GmbH & Co. KG, (formerly known as "SIGNA Real Estate Capital Partners (General Partner) GmbH & Co. KG"), with its registered address at Türkenstraße 9, 80333 Munich, Germany and registered with the Commercial Registry A of the local court of Munich under number HRA 91818,

hereby represented by Mr Jean-Pierre Dias, private employee, with professional address in Senningerberg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the attorney in fact and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that SIGNA Real Estate Capital Partners Development I Beteiligungs GmbH & Co. KG, prenamed is the sole of SIGNA Real Estate Capital Partners Development I a S.à r.l., with registered office at L-1341 Luxemburg, 7, place Clairefontaine,

registered with the Luxembourg Trade and Companies register under number B 139.203. The Company was incorporated on June 4, 2008 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, published in the Mémorial C number 1614 on July 1, 2008, (the "Company");

- that the Company's share capital is set at twelve thousand five hundred and ten Euro (EUR 12,510.-) represented by twelve thousand five hundred and one (12,501) ordinary shares (the "Ordinary Shares") with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class A share ("A Share") with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class B share ("B Share") with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class C share ("C Share") with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class D share ("D Share") with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class E share ("E Share") with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class F share ("F Share") with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class G share ("G Share") with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, one (1) Class H share ("H Share") with a par value of one Euro (EUR 1.-) each, and one (1) Class I share ("I Share") with a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

All this being declared, the appearing party holding one hundred percent (100%) of the share capital of the Company, represented as stated above, has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder decides to change the registered office from L-1341 Luxembourg, 7, place Clairefontaine to L-1736 Senningerberg, 5 Rue Heienhaff.

Second resolution

The Sole Shareholder decides after the previous resolution to amend paragraph 2 of Article 1 as follows:

Art. 2. (Paragraph 1). The registered office of the Company is established in Niederanven (Grand Duchy of Luxembourg).

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand and one hundred Euros (EUR 1.100.-).

Powers

The appearing parties, acting in the same interest, do hereby grant power to any clerk and / or employee of the firm of the undersigned notary, acting individually, in order to document and sign any deed of amendment (typing error(s)) to the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party as represented hereabove, the present deed is worded in English, followed by a German version. On request of the same appearing party and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney in fact acting in his hereabove stated capacity, he signed together with the notary the present original deed.

Folgt die Deutsche Übersetzung des Vorangehenden Textes:

Im Jahre zweitausendzwoölf, den achten Mai.

Vor dem unterzeichnenden Notar Paul BETTINGEN, mit dem Amtssitz in Niederanven.

IST ERSCHIENEN:

SIGNA Real Estate Capital Partners Development Beteiligungs GmbH & Co. KG (ursprünglich bezeichnet als "SIGNA Real Estate Capital Partners (General Partner) GmbH & Co. KG"), mit Sitz in Türkenstraße 9, 80333 München, Deutschland und eingetragen im Handelsregister A des Amtsgerichts von München unter der Nummer HRA 91818, (die Alleingesellschafterin),

hier vertreten durch Herrn Jean-Pierre Dias, Privatbeamter, mit beruflicher Anschrift in Senningerberg, gemäss privatschriftlicher Vollmacht.

Die Vollmacht wird nach ne varietur-Unterzeichnung durch den Vertreter der Erschienenen und den unterzeichnenden Notar dieser Urkunde als Anlage beigefügt um zusammen mit dieser einregistriert zu werden.

Die vorgenannte Erschienenene, vertreten wie erwähnt, ersucht den instrumentierenden Notar Folgendes zu beurkunden:

- dass SIGNA Real Estate Capital Partners Development I Beteiligungs GmbH & Co. KG die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft SIGNA Real Estate Capital Partners Development I a S.à r.l. ist, mit Sitz in L-1341 Luxembourg, 7, place Clairefontaine, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter Nummer B 139.203. Die Gesellschaft wurde am 4. Juni

2008 gegründet durch Urkunde des Notars Jean-Joseph Wagner, mit dem Amtssitz in Sanem, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1614 vom 1. Juli 2008.

- dass das Anteilskapital der Gesellschaft auf zwölftausendfünfhundertzehn Euro (EUR 12.510.-) festgesetzt ist, unterteilt in zwölftausendfünfhunderteins (12.501) gewöhnliche Anteile (die "Gewöhnlichen Anteile") mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.), ein (1) Anteil der Klasse A ("A Anteil") mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), ein (1) Anteil der Klasse B ("B Anteil") mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), ein (1) Anteil der Klasse C ("C Anteil") mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), ein (1) Anteil der Klasse D ("D Anteil") mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.), ein (1) Anteil der Klasse E ("E Anteil") mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), ein (1) Anteil der Klasse F ("F Anteil") mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), einem (1) Anteil der Klasse G ("G Anteil") mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-), ein (1) Anteil der Klasse H ("H Anteil") mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-) und ein (1) Anteil der Klasse I ("I Anteil") mit einem Nennwert von je einem Euro (EUR 1.-).

Nach diesen Erklärungen tritt die Erschienene, vertreten wie vorerwähnt, welche einhundert Prozent (100 %) des Gesellschaftskapitals hält, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen und fasst folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Alleingeschafterin beschliesst den Gesellschaftssitz von L1341 Luxemburg, 7, place Clairefontaine nach L-1736 Senningerberg, 5 Rue Heienhaff zu verlegen.

Zweiter Beschluss

Infolge der obigen Sitzverlegung erklärt die alleinige Geschafterin, Artikel zwei, Absatz eins, der Satzung der Gesellschaft abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

“ **Art. 2. (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Niederanven (Großherzogtum Luxemburg) ”

Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung geschlossen.

Kosten

Die Ausgaben, Kosten, Vergütungen und Gebühren, in welcher Form auch immer, die von der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Urkunde getragen werden, werden auf ungefähr eintausendeinhundert Euro (EUR 1.100.-) geschätzt.

Bevollmächtigung

Die Erschienenen, handelnd in gemeinsamem Interesse, erteilen hiermit einem jeden Angestellten des unterzeichneten Notars Spezialvollmacht, in ihrem Namen jegliche etwaige Berichtigungsurkunde gegenwärtiger Urkunde aufzunehmen.

Der unterzeichnende Notar, der der englischen Sprache mächtig ist, erklärt hiermit, dass auf Antrag der Erschienenen die vorliegende Urkunde in englischer Sprache abgefasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung und dass im Falle von Abweichungen zwischen der englischen und der deutschen Fassung ebenfalls auf Antrag der Erschienenen die englische Fassung maßgeblich sein soll.

Worüber die vorliegende notarielle Urkunde zum oben genannten Datum in Senningerberg erstellt wird.

Nachdem die Urkunde dem Vertreter der Erschienenen vorgelesen wurde, haben dieser und Wir, der unterzeichnete Notar, die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Jean-Pierre Dias, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 15 mai 2012. LAC / 2012 / 22635. Reçu 75.-

Le Receveur ff. (signé) Carole Frising.

- Für gleichlautende Kopie - Ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 24. Mai 2012.

Référence de publication: 2012060377/114.

(120084887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2012.

Boreales Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 167.626.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 15 mai 2012.

Référence de publication: 2012056882/10.

(120079829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Brasseur Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 51, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 118.886.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012056885/9.

(120080258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Insurance and Reinsurance Consultant Agency S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 461, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 59.615.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 15 mai 2012.

Référence de publication: 2012057122/10.

(120079789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Europa Capital Investment Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 154.529.

DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the fifteenth of May.

Before Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing at Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg.

Appears:

“Europa Capital Partners LLP”, a limited liability partnership authorised and regulated by the Financial Services Authority, existing under the law of England and Wales under company number OC350934, established and having its registered office at 132 Sloane Street, London, SW1X 9AX, United Kingdom,

here represented by Mr Eric BIREN, chartered accountant, professionally residing at 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy after having been signed “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to enact that:

- the company “Europa Capital Investment Management S.à r.l.”, having its registered office at L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 154529 (hereinafter “the Company”), has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary enacted on 22 July 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1889 of 14 September 2010.

- the corporate capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12'500.-) divided into twelve thousand five hundred (12'500) shares, having a par value of one euro (EUR 1.-) and is fully paid up;

- it is the sole member of the Company;

- in its capacity as sole member of the Company, it has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- the Company's activities have ceased;

- the sole member is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company;

- following the above-resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

- the Company's managers are hereby granted full discharge with respect to their duties;

- there should be proceeded to the cancellation of all issued units;

- all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company's former registered office.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn-up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the latter signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quinze mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

«Europa Capital Partners LLP», a limited liability partnership autorisée et régulée par le Financial Services Authority, existant en vertu de la loi anglaise et du Pays de Gales sous le numéro de société OC350934, établie et ayant son siège social au 132 Sloane Street, Londres, SW1X 9AX, Royaume-Uni,

ici représenté par Monsieur Eric BIREN, expert-comptable avec adresse professionnelle au 68-70, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a demandé au notaire d'acter que:

- la société à responsabilité limitée «Europa Capital Investment Management S.à r.l.», ayant son siège social au L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154529 (ciaprès, la Société), a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1889 du 14 septembre 2010;

- le capital social de la Société s'élève à douze mille cinq cents euros (12.500,-EUR) divisé en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (1,-EUR) chacune et est entièrement libérée;

- elle est l'associée unique de la Société;

- en sa qualité d'associée unique de la Société, elle a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- l'activité de la Société a cessé;

- l'associée unique est donc investie de tout l'actif de la Société et s'engage à régler tout le passif éventuel de la Société dissoute;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société;

- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales émises;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à l'ancien siège social de la Société.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et, à la requête de la même personne, en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et lecture faite à la personne comparante, cette dernière a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. BIREN, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 mai 2012. Relation: EAC/2012/6485. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012060707/79.

(120086164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2012.

ION International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 135.679.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 11 mai 2012

1) Monsieur Alberto MORPURGO a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.

2) Monsieur Mark VRIJHOEF, administrateur de sociétés, né à Zaanstad (Pays-Bas), le 12 septembre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 15.05.2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ION International S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012057124/16.

(120080044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Isanne S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 117.176.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2012.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2012057126/11.

(120080475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Aberdeen European Shopping Property Fund, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2B, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 118.914.

EXTRAIT

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2012, les actionnaires de la société ont pris les résolutions suivantes:

Décident de nommer, Charlie Macrae né le 04 avril 1953 à Ayr, Royaume Uni, avec adresse professionnelle au 2B rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, comme administrateur de la société, à partir du 15 mai 2012 et jusqu'à 15 septembre 2016.

Décident de renouveler le mandat de Michael Determann en sa fonction d'administrateur de la société, à partir du 15 mai 2012 et jusqu'à 15 septembre 2016.

Le conseil d'administration se compose dès lors comme suit:

- Michael Determann
- Charlie Macrae
- Andrew Smith
- Nico Tates
- Françoise Pfeiffer

Décident de renouveler le mandat de Deloitte S.A. en leur fonction de réviseur d'entreprise de la société pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Luxembourg, le 25 mai 2012.

Pour Aberdeen European Balanced Property Fund

Aberdeen Property Investors Luxembourg S.A.

Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2012061164/27.

(120087048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Jafer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 114.278.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 14 mai 2012.

Résolution:

Le Conseil coopte Madame Sarah Lobo, employée privée, avec adresse professionnelle au 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L – 1331 Luxembourg comme nouvel administrateur en remplacement de Madame Madame Carole Farine. Elle terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 16 mai 2012.

Référence de publication: 2012057131/15.

(120080452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Karoo Investment Fund S.C.A. SICAV-SIF, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 145.731.

Le bilan du Rapport Annuel Révisé au 31 décembre 2011 et la distribution des dividendes relative à l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2012.

Eva-Maria MICK / Katie AGNES

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

Référence de publication: 2012057134/14.

(120079725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Ermitage Thematic Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 136.799.

EXTRAIT

L'actionnaire unique de la Société a adopté les résolutions suivantes par résolution circulaire du 26 mars 2012:

1. L'actionnaire unique a pris note de la démission de Messieurs Graham Michaël Harrison et Jonathan Watson avec effet au 30 septembre 2010 et 8 décembre 2011 respectivement.

2. L'actionnaire unique a ré-élu comme Administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour approuver le rapport annuel pour l'année se terminant 31 décembre 2011.

- Monsieur David Morrissey, Administrateur, demeurant au 47 The Esplanade, St Helier JE1 9LB Jersey;

- Monsieur Anders Bladh, Administrateur, demeurant au Brunkebersasen 42B, S-192 66 Sollentuna Stockholm, Suède;
et

- Monsieur Jonathan Dominic Wauton, Administrateur, demeurant au 22 Napoleon Road, Twickenham, TW1 3EP, Royaume-Uni.

3. L'actionnaire unique a ré-élu PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. dont le siège sociale se situe 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg à la fonction de Réviseur d'Entreprises jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra pour approuver le rapport annuel pour l'année se terminant 31 décembre 2011.

Pour ERMITAGE THEMATIC FUND

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2012060731/25.

(120086356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2012.

L.O.P.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 132.551.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2012

- Est réélu administrateur unique pour une période de six années, Monsieur Gianluca Ninno, demeurant 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2018.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période de six années, la société FGS CONSULTING LLC, ayant son siège social à 520 s. 7th Street, Suite C Las Vegas, NV 89101, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Luxembourg, le 9 mai 2012.

Référence de publication: 2012057144/16.

(120079750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

SGS Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 25.263.

L'an deux mille douze, le huit mai.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redangesur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "SGS LUXEMBOURG", ayant son siège social au 2, rue des Champs, L-8211 Mamer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 25263, constituée en date du 22 décembre 1986 suivant acte reçu par Maître Marc ELTER, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de 1987, page 3.328, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu en date du 15 mai 2003 suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 788 du 26 juillet 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Thierry FLEMING, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Josiane DEMEUSE, employée privée, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter que:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société du 2, rue des Champs, L-8211 Mamer au 20, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof.
2. Modification subséquente de l'article 2 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège de la société est établi à Windhof.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

3. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du deuxième mercredi du mois de mai au dernier mercredi du mois de juin à 13 heures 30 et pour la première fois en 2012.

4. Modification de l'article 19 des statuts, pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 19.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier mercredi du mois de juin à 13.30 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.»

5. Modification des articles 8 et 17 des statuts afin de les adapter à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de leur donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 8.** La société est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins 3 (trois) membres, le nombre exact étant déterminé par l'assemblée générale.

Si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à 1 (un) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs n'ont pas besoin d'être actionnaires. Ils sont élus par l'assemblée générale pour une période ne dépassant pas 6 (six) ans et peuvent être révoqués à tout moment.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

« **Art. 17.** S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit. Dans les présents statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'assemblée générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'actionnaire unique tant que la société n'a qu'un actionnaire. En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations de l'assemblée générale se font dans les formes et délais prévus par la loi.»

6. Modification des articles 12, 15 et 22 des statuts afin de les adapter, entre autres, à la loi du 25 août 2006 modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, afin de leur donner dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 12.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs, à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires ou aux membres du comité de direction, si un tel comité est constitué.»

« **Art. 15.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de l'administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature individuelle d'un délégué dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

« **Art. 22.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.»

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III) Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront aussi annexées au présent acte.

IV) Il ressort de la liste de présence que les 1.500 (mille cinq cents) actions, représentant l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

V) Le président constate que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 2, rue des Champs, L-8211 Mamer au 20, rue de l'Industrie, L-8399 Windhof et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2.** Le siège de la société est établi à Windhof, commune de Koerich.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du deuxième mercredi du mois de mai au dernier mercredi du mois de juin à 13 heures 30, et pour la première fois en 2012, et de modifier par conséquent l'article 19 des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 19.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier mercredi du mois de juin à 13.30 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier les articles 8 et 17 des statuts afin de les adapter, entre autres, à l'article 51 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de leur donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 8.** La société est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins 3 (trois) membres, le nombre exact étant déterminé par l'assemblée générale.

Si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à 1 (un) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs n'ont pas besoin d'être actionnaires. Ils sont élus par l'assemblée générale pour une période ne dépassant pas 6 (six) ans et peuvent être révoqués à tout moment.

Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président et s'il en décide ainsi, un ou plusieurs vice-présidents du conseil d'administration. En cas d'absence du président, les réunions du conseil d'administration sont présidées par un administrateur présent désigné à cet effet.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.»

« **Art. 17.** S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit. Dans les présents statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'assemblée générale est une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'actionnaire unique tant que la société n'a qu'un actionnaire.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations de l'assemblée générale se font dans les formes et délais prévus par la loi.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier les articles 12, 15 et 22 des statuts afin de les adapter, entre autres, à la loi du 25 août 2006 modifiant la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, afin de leur donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 12.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs, à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires ou aux membres du comité de direction, si un tel comité est constitué.»

« **Art. 15.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de l'administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs, ou par la signature individuelle d'un délégué dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.»

« **Art. 22.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à 1.200. euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. FLEMING, S. BOULARD, J. DEMEUSE, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 09 mai 2012. Relation: RED/2012/627. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 10 mai 2012.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012061619/145.

(120087145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

RB International Development Fund I S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 139.409.

Im Jahre zweitausendzwoölf, den achten Mai.

Vor dem unterzeichnenden Notar Paul BETTINGEN, mit dem Amtswohnsitz in Niederanven,

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Gesellschafter, beziehungsweise deren Vertreter, der „Société en Commandite par Actions“ „RB International Development Fund I S.C.A. SICAR“ mit Sitz in L-1341 Luxemburg, 7, place Clairefontaine, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 139409, gegründet

gemäss Urkunde aufgenommen durch den Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz in Sanem, am 13. Juni 2008, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1733 vom 15. Juli 2008.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Jean-Pierre Dias, Privatbeamter, mit beruflicher Anschrift in Senningerberg.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Stéphanie Bettingen, Privatbeamter, mit beruflicher Anschrift in Senningerberg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Jean-Pierre Dias, vorgenannt.

Der Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

1. Die Aktionäre sowie deren etwaigen bevollmächtigte Vertreter sind unter der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste eingetragen.

2. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist, über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

3. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes nach L-1736 Senningerberg, 5 Rue Heienhaff und Abänderung von Artikel 4, Absatz 1, Satz 1 der Satzungen.

2. Verschiedenes.

Gemäss der Tagesordnung hat die Versammlung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster und Einziger Beschluss:

Die Versammlung beschliesst den Gesellschaftssitz von L-1341 Luxemburg, 7, place Clairefontaine, nach L-1736 Senningerberg, 5 Rue Heienhaff zu verlegen und demnach Artikel 4, Absatz 1, Satz 1 der Satzungen abzuändern wie folgt:

Art. 4. (Absatz 1, Satz 1). „Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in der Gemeinde Niederanven.“

Die Kosten welche der Gesellschaft wegen der gegenwärtigen Urkunde obliegen, werden auf eintausendeinhundert Euro (EUR 1.100,-) abgeschätzt.

Bevollmächtigung

Die Erschienenen, handelnd in gemeinsamem Interesse, erteilen hiermit einem jeden Angestellten des unterzeichneten Notars Spezialvollmacht, in ihrem Namen jegliche etwaige Berichtigungsurkunde gegenwärtiger Urkunde aufzunehmen.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Stéphanie Bettingen, Jean-Pierre Dias, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 15 mai 2012. LAC / 2012 / 22629. Reçu 75.

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

- Für gleichlautende Kopie - Ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 23. Mai 2012.

Référence de publication: 2012061566/49.

(120087170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Kellersch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6790 Grevenmacher, 3, Fossé des Tanneurs.

R.C.S. Luxembourg B 118.060.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2011 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012057135/9.

(120080184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Khanate Resource Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 1.468.000,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 156.651.

—
EXTRAIT

En date du 15 mai 2012, l'associé unique de la Société a décidé avec effet immédiat la révocation de Monsieur Nicholas DAVIDOFF en tant que gérant de la Société.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé de Messieurs Harvey SAWIKIN et James PASSIN.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2012.

Pour Khanate Resource Holdings S.à r.l.

Référence de publication: 2012057136/15.

(120080391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

European Fund Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.327.

Procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue au 18, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg le 11 Mai, 2012 à 13H00.

Extrait du Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la société European Fund Services S.A. du 11 Mai 2012.

Les actionnaires adoptent les résolutions suivantes:

- Reconduction de Bruno Prigent, 30, Résidence Castellina, rue Geneviève Couturier, 82500 Rueil Malmaison France, en qualité de Membre du Conseil d'Administration de la société jusqu'à la date de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les compte annuels de l'exercice 2012;

- Reconduction de Pascal Berichel, 16 Montée de la Pétrusse, L-2327 Luxembourg, en qualité de Membre du Conseil d'Administration de la société jusqu'à la date de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les compte annuels de l'exercice 2012;

- Reconduction d'Olivier Renault, 12 Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en qualité de Membre du Conseil d'Administration de la société jusqu'à la date de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2012.

Pour rappel:

- *Délégués à la gestion journalière:*

* Pascal Berichel

18 Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

* Marc Veyrière

18 Boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Bruno Prigent / Marc Veyrière

Président / Secrétaire et Scrutateur

Référence de publication: 2012061318/30.

(120087010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Luxembourg Mongol Financial Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 168.595.

—
EXTRAIT

En date du 15 mai 2012, l'associé unique de la Société a décidé avec effet immédiat la révocation de Monsieur Nicholas DAVIDOFF en tant que gérant de la Société.

L'associé unique a également nommé comme gérant de la Société pour une durée indéterminée, avec effet immédiat: Monsieur Harvey SAWIKIN, né le 16 février 1960 à New York, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 152 West 57th Street, Floor 24, New York, NY 10019, Etats-Unis d'Amérique.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé de Messieurs Harvey SAWIKIN, James PASSIN et Steven GORELIK.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2012.

Pour Luxembourg Mongol Financial Holdings S.à r.l.

Référence de publication: 2012057157/19.

(120080469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

L Real Estate S.C.A. SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 144.783.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Maître Léonie GRETHEN

Notaire

Référence de publication: 2012057143/13.

(120079856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Kingfisher Topco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 167.716.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Référence de publication: 2012057139/10.

(120080048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Krakatau S.A., Société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.417.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012057141/11.

(120080319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Katelia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 151.800.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012057142/10.

(120080616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

L.O.P.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 132.551.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012057145/10.

(120079751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

International Lift System S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 75.082.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à L-Hesperanger, en date du 09 mars 2000, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 516 du 19 juillet 2000,

En date du 3 janvier 2011, l'associé LIFT SYSTEM LTD avec siège social à Suite 100, 25 Upper Brook Street, London W1K7QD (Grande Bretagne) a cédé:

- 100 parts sociales de valeur nominale 100,00 euros chacune à KAPLAS LTD avec siège social à Road Town, TORTOLA, (British Virgen Island), inscrite sous le numéro 470922;

- 110 parts sociales de valeur nominale 100,00 euros chacune à EQUITY AND LAW CORP S.A., avec siège social à Capital Plaza, Piso 15, Paseo Roberto Motta, Costa del Este, Apartado Postal 0816-02984, PANAMA, (République de Panama), inscrite sous le numéro 892592;

- 110 parts sociales de valeur nominale 100,00 euros chacune à LIFT TRADING LIMITED, avec siège social à Road Town, TORTOLA, (British Virgen Island), inscrite sous le numéro 351573;

- 105 parts sociales de valeur nominale 100,00 euros chacune à MAGENTA ENTERPRISES HOLDINGS CORP, avec siège social à Road Town, TORTOLA, (British Virgen Island), inscrite sous le numéro 549071.

Luxembourg, le 11 mai 2012.

Pour la société INTERNATIONAL LIFT SYSTEM SARL
FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2012060199/23.

(120084375) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2012.

LuxCapital V S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 134.147.

EXTRAIT

En date du 15 mai 2012, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Christine Valette, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.

- Alan Botfield, 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg.

Référence de publication: 2012057159/15.

(120079854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

La Reine Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 138.021.

Par la présente, Citco C&T (Luxembourg) S.A., agissant en tant qu'agent domiciliataire de la Société, informe les tiers que Monsieur Doeke van der Molen a démissionné en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} janvier 2011.

Luxembourg, le 14 mai 2012.

Citco C&T (Luxembourg) S.A

Christelle Ferry / Jean-Baptiste Brekelmans

Administrateurs

Référence de publication: 2012057147/13.

(120079847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

LSF IV Euro Holdings, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 115.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 86.882.

In the year two thousand and twelve, on the eighteenth day of May.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg,

THERE APPEARED:

LSF4 REOC I, L.P., a limited partnership with office at 2711 N. Haskell Avenue, Suite 1700, Dallas, Texas 75204, USA, registered with the Delaware Secretary of State, Division of Corporations under the number 3465387,

here represented by Ms Josiane Meissener, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Dallas, on 16 May 2012.

and

Lone Star Fund IV (Bermuda) L.P., a limited partnership established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM11, Bermuda registered under the number 30442 with the Bermuda Registrar of Companies,

here represented by Ms Josiane Meissener, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, on 16 May 2012.

(the Shareholders)

The said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and by the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSF IV Euro Holdings S.à r.l (the Company), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) established under the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 86.882, incorporated on 15 March 2002 pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 1013 on 3 July 2002, amended for the last time by a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen dated 20 January 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°236 of 27 February 2004.

The Shareholders, represented as stated above have requested the undersigned notary to record the following:

I. that LSF4 REOC I, L.P. holds 615 (six hundred fifteen) shares and that Lone Star Fund IV (Bermuda) L.P. holds 385 (three hundred eightyfive) having a nominal value of EUR 115 (one hundred fifteen euro) each in the share capital of the Company which is set at EUR115,000 (one hundred fifteen thousand euro);

II. that the Shareholders wish to resolve on the following agenda:

1. Decision to dissolve the Company and to begin on a voluntarily basis the liquidation process of the Company (liquidation volontaire);

2. Appointment of Mr Philippe Detournay as the Company's liquidator in relation to the voluntary liquidation of the Company (the Liquidator);

3. Determination of the powers of the Liquidator and the liquidation procedure of the Company; and

4. Discharge of the managers of the Company for the accomplishment of their mandate.

After deliberation, the Shareholders passed the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to dissolve and to begin on a voluntary basis the liquidation process of the Company (liquidation volontaire).

Second resolution

The Shareholders resolve to appoint Mr Philippe Detournay as the Company's Liquidator.

The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets under his signature.

Third resolution

The Shareholders resolve to confer on the Liquidator the broadest powers set forth in articles 144 et seq. of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, as amended (the Law).

The Shareholders also resolve to instruct the Liquidator, to the best of his abilities and with regard to the circumstances, to realise all the assets and to pay the debts of the Company.

The Shareholders further resolve that the Liquidator shall be entitled to execute all deeds and carry out all operations in the name of the Company, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Shareholders. The Liquidator may delegate his powers for specific defined operations or tasks to one or several persons or entities, although he will retain sole responsibility for the operations and tasks so delegated.

The Shareholders further resolve to empower and authorise the Liquidator, on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver, and perform the obligations under, any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The Shareholders further resolve to empower and authorise the Liquidator to make, in his sole discretion, advance payments in cash or in kind of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution

The Shareholders resolve to acknowledge, approve, ratify and adopt as the actions of the Company the actions taken by the managers of the Company up to this date (the Effective Date), to waive any claim which the Company may have against the managers of the Company arising as a result of their management of the Company and to grant them discharge for the accomplishment of their mandate until the Effective Date.

Costs

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 1300.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le dix-huit mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg,

ONT COMPARU

LSF4 REOC I, L.P., une "limited partnership" avec adresse au 2711 N. Haskell Avenue, Suite 1700, Dallas, Texas 75204, USA, enregistrée auprès du Secretary of State du Delaware, division des sociétés, Etats-Unis, sous le numéro 3465387, ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Dallas, le 16 mai 2012.

ET

Lone Star Fund IV (Bermuda) L.P., avec siège social à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM11, Bermuda, immatriculée sous le numéro 30442 auprès du registre des sociétés des Bermudes,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, employée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, le 16 mai 2012.

(les Associés)

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF IV Euro Holdings S.à r.l. (la Société), enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B86.882, organisée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, constituée en date du 15 March 2002 selon acte du notaire Maître Gérard Lecuit, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 1013 en date du 3 juillet 2002, modifié en dernier lieu en date du 20 janvier 2004, par acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°236, en date du 27 février 2004.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-dessus ont demandé au notaire d'acter:

I. que LSF4 REOC I, L.P. détient 615 (six cent quinze) parts sociales de la Société et que Lone Star Fund IV (Bermuda) L.P. détient 385 (trois cent quatre-vingt-cinq) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de EUR 115 (cent quinze euros) chacune dans le capital social de la Société, fixé à EUR 115.000 (cent quinze mille euros);

II. que les Associés entendent prendre des résolutions sur l'ordre du jour suivant:

1. Décision de dissoudre la Société et de procéder à l'ouverture de la liquidation de la Société sur une base volontaire;
2. Nomination de Monsieur Philippe Detournay en tant que liquidateur de la Société en rapport avec la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur);
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur et de la procédure de liquidation de la Société; et
4. Décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leur mandat.

Après délibération, les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident de dissoudre et de procéder à l'ouverture de la liquidation de la Société (sur une base volontaire).

Deuxième résolution

Les Associés décident de nommer comme liquidateur Monsieur Philippe Detournay.

Le Liquidateur a le pouvoir de faire tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation de ses actifs sous sa signature.

Troisième résolution

Les Associés décident de conférer au Liquidateur les pouvoirs les plus étendus tels que stipulés dans les articles 144 et seq. de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Les Associés décident également d'instruire le Liquidateur, dans la limite de ses capacités et selon les circonstances, afin qu'il réalise l'ensemble des actifs et solde les dettes de la Société.

Les Associés décident que le Liquidateur sera autorisé à signer tous actes et effectuer toutes opérations au nom de la Société, y compris les actes et opérations stipulés dans l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable des Associés. Le Liquidateur pourra déléguer ses pouvoirs pour des opérations spécifiques ou d'autres tâches à une ou plusieurs personnes ou entités, tout en conservant seul la responsabilité des opérations et tâches ainsi déléguées.

Les Associés décident également de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur, pour le compte de la Société en liquidation, afin qu'il exécute, délivre, et effectue toutes obligations relatifs à tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et à la liquidation de ses actifs.

Les Associés décident en outre de conférer pouvoir et autorité au Liquidateur afin d'effectuer, à sa discrétion, tous versements d'avances en numéraire ou en nature des boni de liquidation aux Associés, conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

Les Associés décident de reconnaître, approuver, ratifier et adopter en tant qu'actes de la Société les actes accomplis par les gérants de la Société jusqu'à cette date (la Date Effective), de renoncer à toute action que la Société peut avoir contre les gérants de la Société en raison de leur gestion de la Société, et de leur accorder décharge pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la Date Effective.

Frais

Le montant des frais qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élève à approximativement à EUR 1300.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, le mandataire a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 mai 2012. LAC/2012/23780. Reçu douze euros EUR 12,

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2012.

Référence de publication: 2012061440/151.

(120086642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

IDJ S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 2.400.000,00.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 167.850.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-third day of March.

Before US, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of IDJ S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, with a pending registration with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg and having a share capital of USD 20,000.- (the Company).

THERE APPEARED,

Jamil Fakhri, born on 24 April 1958 in Bombay, India, residing at Flat A, 30F, Tower 10, Carmel Cove, Caribbean Coast, Tung Chung, Lantau, Hong Kong, (hereinafter referred to as the Sole Shareholder),

here represented by Thomas Duong, lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal;

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record that:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Increase of the Company's share capital by an amount of two million three hundred and eighty thousand United States dollars (USD 2,380,000.-) in order to bring it from its present amount of twenty thousand United States dollars (USD 20,000.-), represented by two hundred (200) shares with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, to two million and four hundred thousand United States dollars (USD 2,400,000.-) by the creation and issuance of twenty-three thousand and eight hundred (23,800) new shares, having a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, in the share capital of the Company;

2. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 2. here above;

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the Articles) in order to reflect the share capital increase adopted in item 2. here above;

4. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company; and

5. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two million three hundred and eighty thousand United States dollars (USD 2,380,000.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty thousand United States dollars (USD 20,000.-), to the amount of two million and four hundred thousand United States dollars (USD 2,400,000.-), by way of the issuance of two thousand three hundred and eighty (2,380) new shares, having a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon Nilesh Kothari, born on 11th February in Mumbai, 1961, residing at 111 B Atlas Apartments, Jamnadas Mehta Road, Mumbai 400006, India, here represented by Thomas Duong, prenamed, declares to subscribe to one thousand six hundred and ninety (1,690) shares in registered form, with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, and to fully pay them up by way of a payment in cash in an aggregated amount of one thousand and sixty-nine thousand United States dollars (USD 169,000.-) which is entirely allocated to the share capital of the Company;

Thereupon Nisha Kothari, born on 20th January in Navsari, India, 1964, residing at 111 B Atlas Apartments, Jamnadas Mehta Road, Mumbai 400006, India, here represented by Thomas Duong, prenamed, declares to subscribe to one thousand nine hundred and ninety (1,990) shares in registered form, with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, and to fully pay them up by way of a payment in cash in an aggregated amount of one hundred and ninety-nine thousand United States dollars (USD 199,000.-) which is entirely allocated to the share capital of the Company;

Thereupon Anish Kothari, born on 19th November in Palanpur, India, 1965, residing at 102, 10th Floor, EL-CID 13A, Ridge Road, Malabar Hill, Mumbai 400006, India, here represented by Thomas Duong, prenamed, declares to subscribe to one thousand nine hundred and seventy-five (1,975) shares in registered form, with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, and to fully pay them up by way of a payment in cash in an aggregated amount of one hundred ninety-seven thousand and five hundred United States dollars (USD 197,500.-) which is entirely allocated to the share capital of the Company;

Thereupon Gopika Kothari, born on 15th November, 1967 in Mumbai, India, residing at 102, 10th Floor, EL-CID 13A, Ridge Road, Malabar Hill, Mumbai 400006, India, here represented by Thomas Duong, prenamed, declares to subscribe to one thousand nine hundred and seventy-five (1,975) shares in registered form, with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, and to fully pay them up by way of a payment in cash in an aggregated amount of one hundred ninety-seven thousand and five hundred United States dollars (USD 197,500.-) which is entirely allocated to the share capital of the Company;

Thereupon Piyush Kothari, born on 10th January, 1943 in Palanpur, India, residing at Nishika Terrace, 3rd & 4th Floor, 55 A.G. Road, Worli, Mumbai 400018, India, here represented by Thomas Duong, prenamed, declares to subscribe to one thousand nine hundred and seventy-five (1,975) shares in registered form, with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, and to fully pay them up by way of a payment in cash in an aggregated amount of one hundred ninety-seven thousand and five hundred United States dollars (USD 197,500.-) which is entirely allocated to the share capital of the Company;

Thereupon Chandra Kothari, born on 15th August, 1946 in Palanpur, India, residing at Nishika Terrace, 3rd & 4th Floor, 55 A.G. Road, Worli, Mumbai 400018, India, here represented by Thomas Duong, prenamed, declares to subscribe to one thousand nine hundred and seventy-five (1,975) shares in registered form, with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, and to fully pay them up by way of a payment in cash in an aggregated amount of one hundred ninety-seven thousand and five hundred United States dollars (USD 197,500.-) which is entirely allocated to the share capital of the Company;

Thereupon Sahil Kothari, born on 2 July 1984 in New York, USA, residing at 240 E, 39th Street, Apt 38G, New York NY 10016, USA, here represented by Thomas Duong, prenamed, declares to subscribe to four thousand (4,000) shares in registered form, with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, and to fully pay them up by way of a payment in cash in an aggregated amount of four hundred thousand United States dollars (USD 400,000.-) which is entirely allocated to the share capital of the Company;

Thereupon Atul Kothari, born on 18 September 1956 in Burma, residing at 240 E, 39th Street, Apt 38G, New York NY 10016, USA, here represented by Thomas Duong, prenamed, declares to subscribe to four thousand (4,000) shares in registered form, with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, and to fully pay them up by way of a payment in cash in an aggregated amount of four hundred thousand United States dollars (USD 400,000.-) which is entirely allocated to the share capital of the Company.

Thereupon Nishit Kothari, born on 29 October 1963 in Bombay, India, residing at Kwikstaartlaan 30, 2610 Wilrijk, Belgium, here represented by Thomas Duong, prenamed, declares to subscribe to four thousand two hundred and twenty (4,220) shares in registered form, with a par value of one hundred United States dollars (USD 100.-) each, and to fully pay them up by way of a payment in cash in an aggregated amount of four hundred and twenty-two thousand United States dollars (USD 422,000.-) which is entirely allocated to the share capital of the Company.

The amount of two million three hundred and eighty thousand United States Dollars (USD 2,380,000.-) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at two million and four hundred thousand United States dollars (USD 2,400,000.-), represented by twenty-four thousand (24,000) shares in registered form, with a par value of one hundred United States dollar (USD 100.-) each, all subscribed and fully paid-up.”

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company, each acting individually, to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately two thousand seven hundred Euros (2,700.- EUR).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille douze, le vingt-troisième jour de mars,

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de IDJ S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, rue Joseph Hackin, L-1746 Luxembourg, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la Société).

A COMPARU:

Jamil Fakhri, né le 24 Avril 1958 à Bombay, Inde, résidant au Flat A, 30F, Tower 10, Carmel Cove, Caribbean Coast, Tung Chung, Lantau, Hong Kong (l'Associé Unique),

ici représenté par Thomas DUONG, juriste, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;

II. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société par un montant de deux millions trois cent quatre-vingt mille dollars américains (USD 2.380.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000), représenté par deux cents (200) parts sociales nominatives d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) chacune, à deux millions quatre cent mille dollars américains (2.400.000) par la création et l'émission de vingt-trois mille huit cent (23.800) nouvelles parts sociales nominatives d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) chacune.

2. Modification subséquente de l'article 5.1. des Statuts;

3. Modification du registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

4. Divers.

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de deux millions trois cent quatre-vingt mille dollars américains (USD 2.380.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt mille dollars américains (USD 20.000), représenté par deux cents (200) parts sociales nominatives d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) chacune, à deux millions quatre cent mille dollars américains (USD 2,400,000) par l'émission de vingt-trois mille huit cents (23.800) nouvelles parts sociales nominatives d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation du capital social comme suit:

Souscription - Libération

Ainsi, Nilesh Kothari, né le 11 Février 1961 à Mumbai, Inde, résidant au 111 B Atlas Apartments, Jamnadas Mehta Road, Mumbai 400006, India, représenté par Thomas Duong, prénommé, déclare souscrire à mille six cent quatre-vingt-dix (1.690) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cent soixante-neuf mille dollars américains (USD 169.000) qui sera entièrement affecté au capital social de la Société;

Ainsi, Nisha Kothari, née le 20 janvier 1964 à Navsari, Inde, résidant au 111 B Atlas Apartments, Jamnadas Mehta Road, Mumbai 400006, India, représenté par Thomas Duong, prénommé, déclare souscrire à mille neuf cent quatre-vingt-dix (1.990) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cent quatre-vingt dix-neuf mille dollars américains (USD 199.000) qui sera entièrement affecté au capital social de la Société;

Ainsi, Anish Kothari, né le 19 Novembre 1965 à Palanpur, Inde, résidant au 102, 10th Floor, EL-CID 13A, Ridge Road, Malabar Hill, Mumbai 400006, India, représenté par Thomas Duong, prénommé, déclare souscrire à mille neuf cent soixant-quinze (1.975) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cent quatre-vingt dix-sept mille cinq cents dollars américains (USD 197.500) qui sera entièrement affecté au capital social de la Société;

Ainsi, Gopika Kothari, né le 15 Novembre 1967 à Mumbai, Inde, résidant au 102, 10th Floor, EL-CID 13A, Ridge Road, Malabar Hill, Mumbai 400006, India, représenté par Thomas Duong, prénommé, déclare souscrire à mille neuf cent soixant-quinze (1.975) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cent quatre-vingt dix-sept mille cinq cents dollars américains (USD 197.500) qui sera entièrement affecté au capital social de la Société;

Ainsi, Piyush Kothari, né le 10 Janvier 1943 à Palanpur, Inde, résidant au Nishika Terrace, 3rd & 4th Floor, 55 A.G.Road, Worli, Mumbai 400018, India, représenté par Thomas Duong, prénommé, déclare souscrire à mille neuf cent soixant-quinze (1.975) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cent quatre-vingt dix-sept mille cinq cents dollars américains (USD 197.500) qui sera entièrement affecté au capital social de la Société;

Ainsi, Chandra Kothari, née le 15 Août 1946 à Palanpur, Inde, résidant au Nishika Terrace, 3rd & 4th Floor, 55 A.G.Road, Worli, Mumbai 400018, India, représenté par Thomas Duong, prénommé, déclare souscrire à mille neuf cent soixant-quinze (1.975) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de cent quatre-vingt dix-sept mille cinq cents dollars américains (USD 197.500) qui sera entièrement affecté au capital social de la Société;

Ainsi, Sahil Kothari, née le 2 Juillet 1984 à New York, USA, résidant au 240 E, 39th Street, Apt 38G, New York NY 10016, USA, représenté par Thomas Duong, prénommé, déclare souscrire à quatre mille (4.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent mille dollars américains (USD 400.000) qui sera entièrement affecté au capital social de la Société;

Ainsi, Atul Kothari, née le 18 Septembre 1956 à Burma, résidant au 240 E, 39th Street, Apt 38G, New York NY 10016, USA, représenté par Thomas Duong, prénommé, déclare souscrire à quatre mille (4.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent mille dollars américains (USD 400.000) qui sera entièrement affecté au capital social de la Société;

Ainsi, Nishit Kothari, née le 29 Octobre 1963 à Bombay, Indie, résidant au Kwikstaartlaan 30, 2610 Wilrijk, Belgique, représenté par Thomas Duong, prénommé, déclare souscrire à quatre mille deux cent vingt (4.220) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100) et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent vingt-deux mille dollars américains (USD 422.000) qui sera entièrement affecté au capital social de la Société;

Le montant de deux millions trois cent quatre-vingt mille dollars américains (USD 2,380,000.-) est à la libre disposition de la Société, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1. des Statuts afin d'y refléter la résolution ci-dessus de sorte qu'il ait désormais la teneur suivante:

“ **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à deux millions quatre cent mille dollars américains (USD 2.400.000), représenté par vingt-quatre mille (24.000) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent dollars américains (USD 100.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérée (ci-après désignées comme les Parts Sociales).”

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société, afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la société en raison du présent acte sont estimés à environ deux mille sept cents Euros (2.700.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du document faite au mandataire agissant au nom de la partie comparante, celui-ci a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: T. DUONG et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 avril 2012. Relation: LAC/2012/14930. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 4 mai 2012.

Référence de publication: 2012057111/229.

(120080273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

CBRE Global Investors Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 94.168.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société du 29 mars 2012

L'associé unique de la Société a décidé:

- d'accepter avec effet au 30 mars 2012 la démission en tant que gérant de la Société présentée par Monsieur Frank Vitaglione (et en conséquence, ce dernier n'est plus délégué à la gestion journalière);
- de nommer Monsieur Dennis van Vugt, né le 8 août 1971 à Tilburg, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle au 65, Schenkade, HP H06.040, NL-2595 AS, La Haye, Pays-Bas, en tant que gérant de la Société et ce, avec effet au 26 avril 2012.

Le conseil de gérance de la Société se compose dès lors depuis le 26 avril 2012 comme suit:

- Monsieur Eric Binon, également délégué à la gestion journalière;
- Monsieur Daniel Laurencin, également délégué à la gestion journalière;
- Monsieur Guy Harles;
- Monsieur Fabrice Rochu;
- Monsieur Peter DiCorpo;
- Monsieur Richard Everett;
- Monsieur Dennis van Vugt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Pour la Société

Daniel Laurencin / Eric Binon

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2012061244/28.

(120086977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Laredo Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.080.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 December 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2012.
Laredo Properties S.A.
Ulrich Michael Stutz
Gérant

Référence de publication: 2012057148/14.

(120079914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Life Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.643.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2010 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2010 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 16. Mai 2012.

Life Management S. à r.l.

Référence de publication: 2012057151/12.

(120080485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

IPMC International Participation and Management Consultants S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 64.805.

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 9 mai 2012.

Premier résolution

L'assemblée prend acte des démissions de Monsieur André PIPPIG et de Madame Paule KETTEL-STRENG dans leur fonction d'administrateur.

Deuxième résolution

L'assemblée constate que le mandat Monsieur Romain KETTEL, comptable, né le 29 juillet 1958 à Luxembourg, demeurant professionnellement à 54, boulevard Napoléon 1^{er} à L-2210 Luxembourg, est arrivé à l'échéance en 2011. L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué susmentionné pour une durée de 6 ans. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

Troisième résolution

L'assemblée générale prend acte de la démission, intervenue ce jour, de la société COMMISSAIRE AUX COMPTES SA de sa fonction de commissaire aux comptes.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer la société AUDITSERV Sarl, établie et ayant son siège social 24, rue Astrid à L-1143 LUXEMBOURG, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 106.384, aux fonctions de commissaire aux comptes. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2018.

Pour extrait conforme

FIDCOSERV S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2012061401/28.

(120086463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Life Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.643.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2009 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2009 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16. Mai 2012.

Life Management S. à r.l.

Référence de publication: 2012057152/12.

(120080486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

AOL Europe Holdings (2) Media & Cie, Société en nom collectif.

Capital social: EUR 1.000,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 164.993.

En date du 21 mai 2012, les associés de la Société ont décidé de modifier l'article 3 des statuts de la Société portant sur l'objet social de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3. Objet de la Société.** La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portefeuille se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-Duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des instruments de dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle dudit portefeuille.

La Société pourra, en plus de ce qui précède, commercialiser tous sites internet et services d'information y relatifs par le biais d'internet.

La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

La société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts sous quelque forme que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger; et

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger."

Pour mention, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

AOL Europe Holdings (2) Media & Cie S.e.n.c.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2012061195/42.

(120086827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Life Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.643.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2008 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2008 abgelaufene Geschäftsjahr wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, den 16. Mai 2012.

Life Management S. à r.l.

Référence de publication: 2012057153/12.

(120080487) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

LC Sales Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 168.840.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve on the fourteenth day of May.

Before the undersigned, Maître Joseph Elvinger, Civil Law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Appears:

Trafalgar Real Estate Developers Limited having its registered office at 6th Floor, Queens House, 55/56 Lincolns Inn Fields, WC2A 3LJ London (UK), registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 06645111

here represented by Beatriz Garcia, whose professional address is in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a «société à responsabilité limitée» («the Company») which they declare to incorporate.

Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. There is hereby formed a «société à responsabilité limitée», limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies on «sociétés à responsabilité limitée», as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, a sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

Art. 2. The Company's name is LC SALES HOLDING S.à r.l.

Art. 3. The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

Art. 5. The Company is constituted for an unlimited duration.

Art. 6. The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

Art. 7. The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

Capital - Shares

Art. 8.

8.1. The Company's capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-), represented by one hundred and twenty five (125) shares in registered form, having a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

8.2. The subscribed share capital may be changed at any time by decision of the sole shareholder or, as the case may be, by decision of the shareholders' meeting deliberating in the same manner provided for amendments to the articles of association.

8.3. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is further authorised and empowered to issue convertible bonds or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible into shares under the conditions to be set by the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, provided however that these bonds or instruments are not be issued to the public and that upon conversion, article 189 of the law of 10th August 1915, as amended, on commercial companies, will be complied with.

Art. 9. Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

Art. 10. The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three-quarters of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Management

Art. 11. The Company is managed by one or more managers either shareholders or not, appointed by the shareholders with or without limitation of their period of office. The manager(s) may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

The powers and the remuneration of any managers possibly appointed to or in place of the first managers will be determined in the act of nomination.

In the case of one sole manager, the sole signature of this manager shall bind the Company.

In case of plurality of managers, the Company will be bound by the joint-signature of any two managers.

Art. 12. Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 13. Managers' decisions are taken by meeting of the board of managers.

Meeting of the boards of managers will be validly held provided that there are less managers in attendance residing outside of Luxembourg than managers in attendance residing in Luxembourg, present or represented. Regardless of the number of managers present, a quorum of managers residing outside of Luxembourg cannot be made at any time.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken, either formulated by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

Art. 14. Each shareholder shall have the right to appoint a representative to attend as an observer each and every meeting of the Board of managers, and each and every meeting of any committee of such boards. The appointment and

removal of such a representative shall be by written notice from the shareholder -who has appoint, in the case of a removal, or willing to appoint an observer- to the Company and shall take effect upon the delivery thereof at the Company's registered office or at any meeting of the Board of managers or any committee thereof.

Shareholders' decisions

Art. 15. Shareholders' decisions are taken by shareholders' meetings.

However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders' number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

Art. 16. Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three-quarters of the capital. If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

Financial year - Balance sheet

Art. 17. The Company's financial year begins on January 1st and closes on December 31st.

Art. 18. Each year, as of the 31st of December, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

Art. 19. Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

Art. 20. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisation, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five percent of the net profit will be transferred to the statutory reserve. This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into. The balance is at the disposal of the shareholders.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

Winding-up - Liquidation

Art. 21. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the pro-rata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Applicable law

Art. 22. The laws here above mentioned in article 1st shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory measures

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on December 31, 2012.

Subscription - Payment

Thereupon Trafalgar Real Estate Developers Limited represented as stated above, subscribes for one hundred and twenty five (125) shares in registered form, having a nominal value of one hundred euro (EUR 100,-) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), so that from now on the company has at its free and entire disposal this amount as was certified to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand three hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration of the Company:

Ms Colette Wohl with professional address in L-2449 Luxembourg, 5, Boulevard Royal.

The Company shall be bound in accordance with article eleven of the By-Laws.

2) The Company shall have its registered office at L-2449 Luxembourg, 5 boulevard Royal.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, done in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, said person signed with Us, the Notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quatorze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Comparaît:

Trafalgar Real Estate Developers Limited dont le siège social se situe à 6th Floor, Queens House, 55/56 Lincolns Inn Fields, WC2A 3LJ Londres (Royaume Uni), enregistrée auprès du «Registrar of Companies for England and Wales» sous le numéro 06645111,

ici représenté par Beatriz Garcia, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée (la «Société») qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée, régie par les présents statuts et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, un associé unique peut s'associer à un ou plusieurs partenaires et, de la même manière, les associés ultérieurs peuvent prendre toutes mesures appropriées pour restaurer le caractère unipersonnel de la société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

Art. 2. La dénomination de la société sera LC SALES HOLDING S.à r.l.

Art. 3. L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie de parts sociales ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

Art. 4. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger. Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Art. 7. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Capital - Parts sociales

Art. 8.

8.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cent vingt cinq (125) parts sociales de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

8.2 Le capital souscrit peut être modifié sur décision de l'associé unique ou, comme cela peut être le cas, par décision de l'assemblée des associés statuant de la même manière que pour une modification des statuts.

8.3 Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance seront de plus autorisés et habilités à émettre des obligations convertibles ou des instruments assimilés ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre tout instruments financiers convertibles en parts sociales à des conditions établies par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance, pour autant cependant que ces obligations ou instruments ne soient pas émis au public et que au moment de la conversion, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifié, soit respecté.

Art. 9. Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décisions.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Gérance

Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les associés avec ou sans limitation de leur mandat.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

S'il n'y a qu'un seul gérant, la société sera valablement engagée à l'égard des tiers par la seule signature d'un gérant unique.

En cas de pluralité de gérants, la société sera engagée par la signature conjointe de deux gérants.

Art. 12. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemniserà tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire/associée ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

Art. 13. Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement qu'autant que le nombre de gérants prenant part au conseil résidant en dehors du Luxembourg soit inférieur au nombre de gérants présents au Luxembourg, présents ou

représentés. Indépendamment du nombre des gérants présents, un quorum de gérants résidant en dehors du Luxembourg ne peut être réuni à chaque conseil.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

Art. 14. Chaque associé a le droit de nommer un représentant pour assister en tant qu'observateur à chaque conseil de gérance et à chaque réunion, ou chaque comité lié à ces conseils de gérance. La nomination et révocation d'un tel représentant devront être notifiées par écrit à la Société -ayant nommé, dans le cas d'une révocation, ou voulant nommer un observateur- par l'associé et prendront effet dès réception de la notification au siège social de la Société ou à toute réunion du conseil de gérance ou tout comité lié.

Décisions des associés

Art. 15. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

Art. 16. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit que la gérance déterminera.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 17. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le 31 décembre.

Art. 18. Chaque année, avec effet au 31 décembre, la gérance établira le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes ses dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

Art. 19. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

Art. 20. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à une réserve spéciale.

Dissolution - Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au pro rata de leur participation dans le capital de la Société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi applicable

Art. 22. Les lois mentionnées à l'article 1^{er}, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

Disposition transitoire

Exceptionnellement, le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2012.

Souscription - Libération

Trafalgar Real Estate Developers Limited représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent vingt cinq (125) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de cent euro (EUR 100,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition cette somme ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille trois cents Euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérant pour une durée indéterminée:

Colette Wohl, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

La Société se trouvera engagée conformément à l'article 11 des statuts.

2) Le siège social de la Société est établi à L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la personne comparante, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: B. GARCIA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 16 mai 2012. Relation: LAC/2012/22779. Reçu soixante-quinze Euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la Société sur sa demande.

Luxembourg, le 21 mai 2012.

Référence de publication: 2012058348/351.

(120081887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2012.

Qatar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1368 Luxembourg, 38, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 168.739.

STATUTES

In the year two thousand and twelve on the seventh day of May

Before Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Mister Eric DAYA, residing at 38, rue du Curé, L-1368 Luxembourg. f Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacities, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited company, which it declared to establish (the "Company").

Chapter I. Name, Registered office, Object, Duration.

1. Form, Name.

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated August 10, 1915 on commercial companies (the "1915 Law") and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "QATAR S.A."

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

3. Object.

3.1 The company's purpose is to provide economic council (Private Equity and M & A).

3.2 The company can also provide consultancy in Marketing

3.3. The company also provides the services in information technology and telecommunications.

3.4. The company may proceed with the registration of trademarks or intellectual property rights but also acquire and exploit any patent, license and / or brand directly or by grant of license.

3.5. The company's purpose is also the holding of participation in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign acquisition of any securities and rights through participation, contribution, subscription, underwriting or option, negotiation and otherwise, and the granting to undertakings with which it is concerned, any assistance, loans, advances or guarantees, to any activity and any transactions, relating directly or indirectly to its purpose

4. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Chapter II - Capital

5. Capital. The subscribed capital is set at seventy seven thousand Euro (€ 77,000), divided into one hundred (100) registered shares with a par value of seven hundred seventy Euro (€ 770-) each.

6. Form of the shares. The shares are and will remain in registered form and the Corporation will at all times maintain a register for this purpose.

7. Modification of capital - Limitation to the right to transfer the shares.

7.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

7.2 The sale of the shares, which are all nominal can only be done by means of a declaration of transfer to be entered in the Register of the nominal shares of the Corporation, the signatures of the transferor and transferee can be written on the said register of the nominal shares or on the transfer and acceptance deeds which will be attached to the said register.

The transfer of shares to all other third parties is subject to the following terms:

All transfers, whatever the cause may be, must, to become final and opposable to the Corporation, be approved by the Board of Directors except in the case of legal succession, liquidation of joint estate between husband and wife, or sale to a husband or wife, or to an ascendant or descendant.

The transferor will be required to address to the registered office, a declaration by registered letter stating the planned transfer and giving the names, the forenames, profession and residence of the transferee and if the transferee is a company, the name and head office of the company, the number of shares to be transferred and the price of the transfer.

The Board shall immediately inform by registered letter the shareholders owner of shares of the same class as the shares to be transferred.

The pre-emption right of the partners must be exercised in the month of the information by the Board.

In case of total or partial non-exercise of this right at the end of this delay, the Board of Directors can, if it does not approve the proposed transfer of shares and during a period of one month, buy all or part of the shares with the Corporation's reserves or have the shares bought by any physical or moral persons they designate, according to a price fixed every year by the Ordinary General Assembly.

Until the first Ordinary General Assembly, the sale price will exceptionally be that of the par value of the share.

In case of disapproval, the Board is not under obligation to justify its decision.

The foregoing rules will be applied for every case of transfer, even for transfers taking place by public auction for any reason whatsoever, and in particular as a result of liquidation of property or judicial settlement or winding-up of a shareholder company, as well as for transfers in favour of non-shareholders donees ad legatees.

If the above one month period runs out without the Board of Directors having designated any transferees and without having regularised the transfer, this latter will be made to the person designated by the transferor in his declaration of transfer.

7.3 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Chapter III - Directors, Board of directors, Statutory auditor

8. Board of directors or Sole director.

8.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members (each a "Director"), who need not be shareholders.

8.2 In case the Company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of either one Director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder or by at least three Directors. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, the Board of Directors or the Sole Director shall appoint or confirm the appointment of its legal representative in compliance with the 1915 Law.

8.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

8.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

9. Meetings of the board of directors.

9.1 The Board of Directors shall elect a chairman (the "Chairman") from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

9.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

9.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies.

9.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

9.5 All decisions of the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

9.6 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

9.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all the Directors in person (resolutions circulaires). Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax or e-mail. These resolutions shall have the same effect and validity as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

9.8 Votes may also be cast by any other means, such as fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

9.9 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present at the meeting. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

10. General powers of the board of directors.

10.1 The Board of Directors or the Sole Director is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11. Delegation of powers.

11.1 The Board of Directors or the Sole Director may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members

of the Board of Directors, directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

11.2 The Board of Directors or the Sole Director may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12. Representation of the company. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by any two directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

13. Statutory auditor.

13.1 The accounts of the Company are audited by one or more statutory auditor appointed by the General Meeting or by the Sole Shareholder.

Chapter V - General meeting of shareholders

14. Powers of the general meeting of shareholders.

14.1 If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

14.2 In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

14.3 Any general meeting shall be convened by means of convening notice sent to each registered shareholder by registered letter at least fifteen days before the meeting. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

14.4 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

14.5 The shareholders are entitled to participate to the meeting by visioconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are retransmitted in a continuing way.

14.6 Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

14.7 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of share capital is present or represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

14.8 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased or reduced only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

15. Place and Date of the annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the fifteenth day of June, at 3 P.M., and for the first time in 2013.

16. Other general meetings. Any Director may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the shareholders which together represent one fifth of the capital of the Company.

17. Votes. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing.

Chapter VI - Business year, Distribution of profits

18. Business year.

18.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the December 31, 2012.

18.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of shareholders to the external auditors who shall make a report containing comments on such documents.

19. Distribution of profits.

19.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

19.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

19.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VII - Dissolution, Liquidation

20. Dissolution, Liquidation.

20.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

20.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders.

20.3 If no liquidators are appointed by the general meeting of shareholders, the Directors or the Sole Director shall be deemed to be liquidators vis-à-vis third parties.

Chapter VIII - Applicable law

21. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named party has subscribed all the shares and has them paid up to twenty five per cent (25%), by contribution in cash so that the sum of nineteen thousand two hundred and fifty Euro (€ 19,250.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about one thousand four hundred Euro.

Resolutions of the sole shareholder

The above-named party, representing the entire subscribed capital has immediately passed the following resolutions:

The Company's address is fixed at 38, rue du Curé L-1368 Luxembourg.

1. The following has been elected as Director of the Company for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2016:

Mr. Eric Daya prenamed.

3. The statutory auditor will be PROGNOSIS BUSINESS CENTER SA with registered office at 220, rue de Rollingergrund, registered with the Trade Register of Luxembourg with number B 87645. Its mandate expiring on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2016

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille douze, le sept mai.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Monsieur Eric DAYA, demeurant à 38, rue du Curé L-1368 Luxembourg. Lequel comparant, es-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer (la «Société»).

Titre I^{er} - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi telle qu'elle a été modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»)) et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination «QATAR S.A.».

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

3. Objet. L'objet social est le suivant:

4.1. La société peut fournir du conseil économique (Private Equity et M&A)

4.2. La société peut aussi fournir du conseil en Marketing

4.3. La société a encore pour objet la prestation de services en technologie d'information et télécommunications.

4.4. La société peut procéder à l'enregistrement de marques ou de droits de propriété intellectuelle mais également acquérir et exploiter tout brevet, licence et/ou marque directement ou par voie de concession de licence d'exploitation.

4.5. La société a encore pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

4. **Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II - Capital

5. **Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à soixante dix-sept mille Euro (77.000 €), divisé en cent (100) actions nominatives d'une valeur nominale de sept cent soixante dix sept Euro (770 €) chacune.

6. **Nature des actions.** Les actions sont, et resteront nominatives.

7. Modification du capital - Transferts des actions.

7.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

7.2 Les actions ne peuvent être cédées entre vifs à des personnes qui ne sont pas actionnaires qu'avec l'agrément de l'intégralité des actionnaires. Les autres actionnaires auront alors un droit de préemption sur lesdites actions.

En cas d'exercice de ce droit, et faute d'accord sur le prix des actions, le rachat se fera au prix indiqué par un auditeur externe qui sera nommé à l'unanimité des actionnaires.

L'actionnaire désirant céder ses actions à un non-actionnaire doit en informer les actionnaires et le conseil d'administration par lettre recommandée avec accusé de réception. Les actionnaires disposent alors d'un délai de six mois pour agréer ou non le nouvel actionnaire et exercer leur droit de préemption. Si tel n'était pas le cas à l'expiration de ce délai, les actionnaires seront alors tenus d'acheter à parts égales les actions offertes à la vente au prix indiqué par l'auditeur externe, dans les six mois de cette indication au plus tard.

Toute cession faite en violation de ce qui précède est inopposable à la société et aux actionnaires. Les dispositions du présent article s'appliquent également en cas de décès d'un actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Un registre des actions sera tenu au siège de la société, où il pourra être consulté par chaque actionnaire. La propriété des actions sera établie par inscription dans le registre.

Des certificats constatant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux autres membres du Conseil d'Administration.

La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la société. La même règle sera appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.

Les sommes non libérées, le cas échéant, des actions souscrites peuvent être appelées à tout moment et à la discrétion du conseil d'administration, à condition toutefois que les appels de fonds seront faits sur toutes les actions dans la même proportion et au même moment.

7.3 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

Titre III - Administrateurs, Conseil d'administration, Commissaire aux comptes

8. Conseil d'administration.

8.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins (chacun un «Administrateur»), actionnaires ou non.

8.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, la Société peut être administrée par un Conseil d'Administration consistant, soit en un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire, soit par au moins trois Administrateurs. Une société peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, le Conseil d'Administration ou l'Administrateur unique nommera ou confirmera la nomination de son représentant permanent en conformité avec la Loi de 1915.

8.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

8.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

9. Réunions du conseil d'administration.

9.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un président (le «Président»). Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

9.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

9.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procuration.

9.4 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

9.5 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes émis. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

9.6 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée pour autant que chaque participant soit en mesure de prendre activement part à la réunion, c'est à dire notamment d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs participant et utilisant ce type de technologie, seront réputés présents à la réunion et seront habilités à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

9.7 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs personnellement (résolution circulaire). Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax ou e-mail. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué. La date de ces résolutions doit être la date de la dernière signature.

9.8 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que fax, e-mail ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

9.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents aux séances. Des extraits seront certifiés par le président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

10. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

10.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

11. Délégation de pouvoirs.

11.1 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou

plusieurs membres du Conseil d'Administration, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

11.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

12. Représentation de la société. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par deux Administrateurs ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

13. Commissaire aux comptes.

13.1 La Société est contrôlée par un ou plusieurs commissaires aux comptes nommés par l'assemblée générale ou l'actionnaire unique.

Titre V - Assemblée générale des actionnaires

14. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

14.1 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

14.2 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

14.3 Toute assemblée générale sera convoquée par voie de lettres recommandées envoyées à chaque actionnaire nominatif au moins quinze jours avant l'assemblée. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication.

14.4 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

14.5 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

14.6 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

14.7 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées.

14.8 Cependant, la nationalité de la Société peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

15. Lieu et Date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le quinzième jour de juin, à 15 h 00 heures, et pour la première fois en 2013.

16. Autres assemblées générales. Tout Administrateur peut convoquer d'autres assemblées générales. Une assemblée générale doit être convoquée sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

17. Votes. Chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des actionnaires, par une autre personne désignée par écrit.

Titre VI - Année sociale, Répartition des bénéfices

18. Année sociale.

18.1 L'année sociale commence le premier janvier et fini le trente et un décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2012.

18.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, aux réviseurs d'entreprises qui commenteront ces documents dans leur rapport.

19. Répartition des bénéfices.

19.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

19.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

19.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VII - Dissolution, Liquidation

20. Dissolution, Liquidation.

20.1 La Société peut être dissoute par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

20.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

20.3 A défaut de nomination de liquidateurs par l'assemblée générale des actionnaires, les Administrateurs ou l'Administrateur Unique seront considérés comme liquidateurs à l'égard des tiers.

Titre VIII - Loi applicable

21. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, le comparant préqualifié déclare souscrire les cent (100) actions et les libérer à concurrence du quart par des versements en numéraire de sorte que la somme dix neuf mille deux cent cinquante Euro (19.250 €) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à mille quatre cents Euro.

Résolutions de l'actionnaire unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les décisions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à 1(un) et celui des commissaires aux comptes à 1(un).
- 2) La personne suivante est nommée administrateur unique de la société: Monsieur Eric DAYA, demeurant à 38, rue du Curé L-1368 Luxembourg. GD. Luxembourg.
- 3) Est nommée commissaire aux comptes, à savoir: la société anonyme PROGNOSIS BUSINESS CENTER SA ayant son siège social au 220,rue de Rollingergrund, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro B 87645.
- 3) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'assemblée générale annuelle de l'an 2016.
- 5) Le siège social de la société est fixé à 38, rue du Curé L-1368 Luxembourg. GD. Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture, le comparant prémentionné, connu par le notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: E. DAYA, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C le 9 mai 2012. Relation: LAC/2012/21333. Reçu soixante-quinze Euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Référence de publication: 2012056597/445.

(120079489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2012.

LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 103.250,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 164.578.

—
In the year two thousand and twelve, on the sixteenth day of May.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796,

here represented by Mrs Josiane Meissener, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 15 May 2012; and

Star Gate Holding, an exempt company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands,

here represented by Mrs Josiane Meissener, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Tokyo on 15 May 2012; and

(the Shareholders),

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 164.578, incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer dated 4 November 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 3094 of 16 December 2011, and amended for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 8 March 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°1053 of 25 April 2012.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 102,625 (one hundred two thousand six hundred twenty-five euro) by an amount of EUR 625 (six hundred twenty-five euro) to an amount of EUR 103,250 (one hundred three thousand two hundred fifty euro) via the issuance of 5 (five) new ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, and to pay a share premium of an amount of EUR 61.19 (sixty-one euro and nineteen cent);

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company; and

3. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its current amount of 102,625 (one hundred two thousand six hundred twenty-five euro), represented by 820 (eight hundred twenty) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each,

by an amount of EUR 625 (six hundred twenty-five euro),

to an amount of EUR 103,250 (one hundred three thousand two hundred fifty euro), represented by 825 (eight hundred and twenty-five) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each, via the issuance of 5 (five) new ordinary shares, having a par value of EUR 125 (one hundred and twenty-five euro) each, and to pay a share premium of an amount of EUR 61.19 (sixty-one euro and nineteen cent).

Star Gate Holding expressly waives its right to subscribe to any of the newly issued shares.

All the 5 (five) new ordinary shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash by Lone Star Capital Investments S.à r.l. so that the amount of EUR 686.19 (six hundred eighty-six euro and nineteen cent) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 825 (eight hundred and twenty-five) ordinary shares and Star Gate Holding holds 1 (one) preferred share.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company, which shall be henceforth reworded as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 103,250 (one hundred three thousand two hundred fifty euro), represented by 825 (eight hundred and twenty-five) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR 125 (one hundred twenty-five euro) each."

Third resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empower and authorise any manager of the Company and any lawyer of Allen & Overy Luxembourg, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil douze, le seize mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 mai 2012; et

Star Gate Holding, une société établie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Cricket Square, Hutchins Drive, P.O. Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands,

ici représentée par Mme Josiane Meissener, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Tokyo le 15 mai 2012,

(les Associés),

lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront attachées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de LSREF2 Star Gate Investments S.à r.l. (la Société), société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164.578, constituée selon acte de Maître Martine Schaeffer en date du 4 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 16 décembre 2011, sous le N° 3094, modifié en dernier lieu par un acte de Maître Martine Schaeffer passé en date du 8 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 25 avril 2012, sous le N° 1053.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital de la Société de son montant actuel de EUR 102.625 (cent deux mille six cent vingt-cinq euros) par un montant de EUR 625 (six cent vingt-cinq euros) à un montant de EUR 103.250 (cent trois mille deux cent cinquante euros) par voie d'émission de 5 (cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros), et de verser une prime d'émission d'un montant de EUR 61,19 (soixante et un euros et dix-neuf cents);

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société; et

3. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter les changements effectués ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou tout avocat ou salarié d'Allen & Overy Luxembourg, afin d'effectuer au nom de la Société, par sa seule signature, pour le compte de la Société, l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre de parts sociales de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel EUR 102.625 (cent deux mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 820 (huit cent vingt) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) pour le porter,

par le biais d'une augmentation de EUR 625 (six cent vingt-cinq euros),

à un montant de EUR 103.250 (cent trois mille deux cent cinquante euros), représenté par 825 (huit cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros),

par voie d'émission de 5 (cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros) chacune, et de verser une prime d'émission d'un montant de EUR 61,19 (soixante et un euros et dix-neuf cents).

Star Gate Holding renonce expressément à son droit de souscrire aux parts sociales nouvellement émises.

La totalité des 5 (cinq) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en espèces par Lone Star Capital Investments S.à r.l., de sorte que la somme de EUR 686,19 (six cent quatre-vingt-six euros et dix-neuf cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 825 (huit cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires et Star Gate Holding détient 1 (une) part sociale préférentielle.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution, les Associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à la somme de EUR 103.250 (cent trois mille deux cent cinquante euros), représenté par 825 (huit cent vingt-cinq) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125 (cent vingt-cinq euros)."

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements effectués ci-dessus et mandatent et autorisent par la présente tout gérant de la Société et tout avocat de Allen & Overy Luxembourg, afin d'effectuer pour le compte de la Société l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre de parts sociales de la Société et de prendre en charge toute formalité en relation avec ce point.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 mai 2012. LAC/2012/23313. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signée): Irène Thill.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2012.

Référence de publication: 2012060865/149.

(120086081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2012.

Life Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 23, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 103.643.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2006 und die Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Dezember 2006 abgelaufene Geschäftsjahr wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 16. Mai 2012.

Life Management S. à r.l.

Référence de publication: 2012057154/12.

(120080488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

R.A.R. Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 2B, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 160.074.

L'an deux mille douze, le quinze mai.

Par devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Brice CORREIA FLORA, assistant administratif, né le 19 janvier 1983 à Luxembourg, demeurant à L-2714 Luxembourg, 1a, rue du Fort Wallis, agissant en tant que mandataire de:

1. Monsieur Stéphane RAJEMAN, né le 28 février 1971 à Beauvais, demeurant à L-4360 Esch-sur-Alzette, 2-B, Porte de France,

2. Monsieur Nordin AMROUNI, né le 27 octobre 1966 à Rueil Malmaison (France), demeurant à L-4360 Esch-sur-Alzette, 2-B, Porte de France, et

3. Monsieur Stéphane ROUX, né le 20 avril 1956 à Paris (F), demeurant à L-1611 Luxembourg, 41, Avenue de la Gare, en vertu de trois procurations sous seing privé données le 8 mai 2012,

Lesquelles procurations, après avoir été paraphées «ne varietur» par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les comparants, représentés comme ci-avant, sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée «R.A.R. Invest S.à.r.l.» avec siège social à L2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Associations et des Sociétés numéro 1284 en date du 15 juin 2011, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 160074,

Les associés, représentés comme ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter l'unique résolution suivante:

Unique résolution

Les associés transfèrent le siège social actuellement au 25A, boulevard Royal L-2449 Luxembourg vers 2-B, Porte de France L-4360 Esch-sur-Alzette et modifie par conséquent le premier alinéa de l'article 2 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la Commune d'Esch-sur-Alzette.».

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société, sont évalués à 800,-EUR.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: B. CORREIA FLORA, P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 mai 2012. Relation: LAC/2012/22761. Reçu 75.- € (soixante-quinze Euros).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Luxembourg, le 29 mai 2012

Référence de publication: 2012061556/42.

(120086902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Lyxor Quantitative Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.875.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012057160/10.

(120079933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances, Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 9, rue Jean Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 31.035.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LA LUXEMBOURGEOISE

Société Anonyme d'Assurances

Signatures

Un Administrateur / Un Administrateur

Référence de publication: 2012057161/13.

(120080137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

The 21st Century Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 80.520.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, tenue à Luxembourg, le 27 avril 2012:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants, pour une période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013:

- Monsieur Geoffroy LINARD de GUERTECHIN, Administrateur et Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Dominique DUBOIS, Administrateur
- Monsieur Jean HECKMUS, Administrateur

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat de DELOITTE AUDIT S.à.r.l. en tant que Réviseur d'Entreprises Agréé, pour une période d'un an se terminant avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

A l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Président du Conseil d'Administration

- Monsieur Geoffroy LINARD de GUERTECHIN, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG

Administrateurs:

- Monsieur Geoffroy LINARD de GUERTECHIN, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG

- Monsieur Dominique DUBOIS, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 LUXEMBOURG

- Monsieur Jean HECKMUS, Banque Privée Edmond de Rothschild Europe, 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg

Le Réviseur d'Entreprises Agréé est:

DELOITTE S.A., 560 Rue de Neudorf, L-2220 LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 mai 2012.

Référence de publication: 2012061658/31.

(120087078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE Société Anonyme d'Assurances, Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 9, rue Jean Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 31.036.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE
Société Anonyme d'Assurances
Signatures
Un Administrateur / Un Administrateur

Référence de publication: 2012057162/13.

(120080145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Lachesis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 144.144.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012057164/9.

(120080425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Lux-Euro-Stocks, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 64.058.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 25 avril 2012, numéro 2012/0879 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 8 mai 2012, relation: CAP/2012/1701, que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX-EURO-STOCKS, ayant son siège social à Luxembourg, 1, place de Metz, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 64 058, constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, prêtre, en date du 10 avril 1998, publié au Mémorial C, numéro 371 du 20 mai 1998, a pris entre autres les résolutions suivantes:

- l'Assemblée a procédé à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2013:

M. Jean-Claude FINCK, président
Mme Françoise THOMA, vice-président
M. Michel BIREL, administrateur
M. John BOUR, administrateur,
M. Ernest CRAVATTE, administrateur
M. Gilbert ERNST, administrateur
M. Jean HABAY, administrateur
M. Pit HENTGEN, administrateur
M. Guy QUEUDEVILLE, administrateur
M. Guy ROSSELJONG, administrateur.

- l'Assemblée a procédé à la nomination du Réviseur d'Entreprises ERNST & YOUNG, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2013.

Bascharage, le 23 mai 2012.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

Le notaire

Référence de publication: 2012061740/32.

(120086786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

LALUX RE, Société Anonyme de Réassurance, Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 9, rue Jean Fischbach.

R.C.S. Luxembourg B 163.698.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LA LUXEMBOURGEOISE RE

Société Anonyme de Réassurance

Signatures

Un Administrateur / Un Administrateur

Référence de publication: 2012057165/13.

(120080187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.

Cloos & Kemp, Société Civile.

Siège social: L-8359 Goebblange, 13, rue Pierre Braun.

R.C.S. Luxembourg E 1.246.

Im Jahre zweitausendzwoölf, am dreissigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Alex WEBER, mit dem Amtswohnsitz zu Niederkerschen.

SIND ERSCHIENEN:

1.- Frau Annette PEPIN, Hausfrau, geboren zu Luxemburg am 15. Mai 1962, Witwe von Herrn Alain CLOOS, wohnhaft in L-8359 Goebblingen, 11, rue de Windhof,

Inhaberin von fünfundachtzig (85) Anteilen.

2.- Herr Eugene KEMP, Landwirt, geboren zu Luxemburg am 11. November 1978, wohnhaft in L-8359 Goebblingen, 13, rue Pierre Braun,

Inhaber von fünfundachtzig (85) Anteilen.

Die Erschienenen, handelnd als alleinige Gesellschafter der zivilrechtlichen Gesellschaft "CLOOS & KEMP" (Identitätsnummer 1995 70 00 463), mit Sitz in L-8359 Goebblingen, 15, rue Pierre Braun, eingetragen im R.C.S.L. unter der Nummer E 1.246, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 15. März 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 327 vom 18. Juli 1995, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 15. Juli 1999, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 776 vom 19. Oktober 1999, ersuchten den unterzeichneten Notar folgendes zu beurkunden:

I. - Zuteilung von Anteilen - Übertragung von Anteilen zufolge Todesfall

I) Aufgrund einer Aszendententeilung aufgenommen am heutigen Tag durch den amtierenden Notar, noch nicht veröffentlicht im Mémorial C, hat Frau Claudine CLOOS, Hausfrau, wohnhaft in L-8359 Goebblingen, 15, rue Pierre Braun, ihrem Sohn Herrn Eugene KEMP, vorbenannt sub 2.-. zweiundvierzig Komma fünf (42,5) Anteile an der Gesellschaft "CLOOS & KEMP" geschenkt.

II) Die Eheleute Herr Alain CLOOS und Frau Annette PEPIN, Komparentin vorbenannt sub 1.-, waren vorher Inhaber, zusammen, von fünfundachtzig (85) Anteilen an der Gesellschaft "CLOOS & KEMP".

Herr Alain CLOOS verstarb zu Nospelt am 16. Mai 2002.

Aufgrund ihres Ehevertrages aufgenommen durch den Notar Frank BADEN, mit dem damaligen Amtssitz zu Luxemburg, am 16. April 1985, gehören diese fünfundachtzig (85) Anteile an der Gesellschaft "CLOOS & KEMP" Frau Annette PEPIN.

Infolgedessen sind die einhundertseibzig (170) Anteile wie folgt aufgeteilt:

1) Frau Annette PEPIN, vorbenannt, fünfundachtzig Anteile	85
2) Herr Eugene KEMP, vorbenannt, fünfundachtzig Anteile	85
Total: einhundertseibzig Anteile	170

II. - Ausserordentliche Generalversammlung

Frau Annette PEPIN un Herr Eugene KEMP, handelnd als alleinige Gesellschafter der Gesellschaft "CLOOS & KEMP", vorbenannt, haben sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung eingefunden und folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Sitz der Gesellschaft von L-8359 Goebblingen, 15, rue Pierre Braun nach L-8359 Goebblingen, 13, rue Pierre Braun, zu verlegen.

Infolgedessen beschliessen die Gesellschafter den zweiten Absatz von Artikel 2 der Satzung wie folgt abzuändern:

„ **Art. 2. Zweiter Absatz.** Ihr Sitz befindet sich in L-8359 Goebblingen, 13, rue Pierre Braun und kann durch einen einstimmigen Beschluss der Gesellschafter an einem anderen Ort des Grossherzogtums verlegt werden.“

Zweiter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen das Gesellschaftskapital von siebenzehn Millionen luxemburgischen Franken (LUF 17.000.000.-) umzuwandeln in vierhunderteinundzwanzigtausendvierhundertachtzehn Euro neunundneunzig Cent (€

421.418,99), und zwar im Verhältnis von vierzig Komma dreitausenddreihundertneunundneunzig luxemburgischen Franken (LUF 40,3399) für einen Euro (€ 1).

Dritter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den Nominalwert der einhundert-siebenzig (170) Anteile abzuschaffen.

Vierter Beschluss

Infolge der zwei vorherigen Beschlüsse beschliessen die Gesellschafter Artikel 5 der Statuten wie folgt zu ändern:

„ **Art. 5.** Das gesamte Gesellschaftskapital beträgt vierhundert-einund-zwanzig-tausend-vierhundert-tachtzehn Euro neunundneunzig Cent (€ 421.418,99) und ist eingeteilt in einhundert-siebenzig (170) Anteilscheine ohne Nennwert.

Das Gesellschaftskapital kann durch einstimmigen Beschluss der Gesellschafter erhöht oder herabgesetzt werden.“

Fünfter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen Artikel 17 der Statuten wie folgt zu ändern:

" **Art. 17.** Der oder die Geschäftsführer werden von dem oder den Gesellschaftern für eine von diesen zu bestimmende Dauer ernannt.

Der oder die Geschäftsführer verwalten die Gesellschaft und haben Befugnis, im Namen und für Rechnung der Gesellschaft zu handeln.

Dem oder den Geschäftsführern steht es frei, vermittels Spezial - oder Generalvollmachten Dritte mit den Geschäften der Gesellschaft zu betrauen und deren Rechte, Entschädigungsansprüche und Tätigkeitsdauer zu bestimmen.“

Sechster Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen den alten Artikel 4 der Statuten abzuschaffen und die alten Artikel 5 bis 29 durch die neuen Artikel 4 bis 28 zu ersetzen.

Siebter Beschluss

Für eine unbestimmte Dauer wird Herr Eugène KEMP, vorgeannt, zum alleinigen Geschäftsführer ernannt.

Die Gesellschaft wird durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig vertreten und verpflichtet.

Kosten

Die Kosten, welche der Gesellschaft aufgrund gegenwärtiger Urkunde anfallen, werden abgeschätzt auf tausend Euro (€ 1.000.-).

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Niederkerschen in der Amtsstube, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: PEPIN, KEMP, A. WEBER.

Enregistré à Capellen, le 10 mai 2012. Relation: CAP/2012/1765. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Wunsch erteilt, zwecks Hinterlegung im Firmenregister.

Niederkerschen, den 22. Mai 2012.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2012061733/83.

(120086798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2012.

Lecta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 72.198.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2012057168/13.

(120080441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2012.